

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1095/SG/FP nommant les membres de la commission de surveillance du concours direct pour le recrutement des agents de contrôle des contributions.

n° 1095/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

La commission de surveillance des épreuves du concours direct pour le recrutement des agents de contrôle du cadre territorial du Service des Contributions, ouvert le lundi 22 juillet 1968 à 8 h. 30 à l'école primaire du boulevard de la République, est composée comme suit : — M. Bordères, adjoint au chef du Service des Contributions : président ; — M: Crottier, instituteur: membre; — M. Trampont, intituteur : membre.